

Rapport  
d'activité  
2008

# édito



Guy BEUGNON, Président de la CdC de Surgères

## «L'intercommunalité devenue incontournable»

Les élections municipales de mars 2008 ont donné lieu à un renouvellement important des délégués au sein du Conseil Communautaire. A l'unanimité, les élus ont décidé de poursuivre les actions initiées sous la présidence de Monsieur Philippe GUILLOTEAU.

Ainsi, l'année 2008 a été marquée par des décisions importantes. Citons en particulier, dans le domaine si capital du développement économique, la réalisation de la Zone d'Activités du Fief Saint-Gilles, à Saint-Georges-du-Bois, et le début des travaux d'extension de la Zone Industrielle de l'Ouest, à Surgères. Le domaine du social n'est pas en reste, avec notamment le début des travaux de la Maison de l'Enfance, à Saint-Georges-du-Bois. Parmi les avancées significatives de l'année passée, soulignons également la finalisation du projet de construction du nouveau siège social communautaire, le lancement des études pour la réalisation de la nouvelle brigade de gendarmerie, ou encore la poursuite du projet de « Pôle d'Excellence Rurale Agroalimentaire ». Cette liste, bien sûr non exhaustive, des actions menées par la Communauté de Communes pour le développement et l'aménagement du territoire des 12 communes, démontre bien que l'intercommunalité est désormais une structure incontournable dans l'organisation territoriale de notre Pays. La question qui se pose aujourd'hui est d'envisager les conditions de son évolution, tout en gardant à l'esprit que la commune doit rester la structure de base pour répondre aux attentes des administrés.

## Sommaire

Les élus de la CdC de Surgères	p 3
Présentation et fonctionnement de la CdC	p 4
Développement économique	p 8
Développement touristique et Communication	p 12
Habitat et aménagement de l'espace	p 14
Prestations de Services, Marchés publics et Voirie	p 16
Culture, Musique, Cinéma et Multimédia	p 18
Emploi, Formation, Insertion	p 20
Enfance et Jeunesse, le PEL	p 22
Sports	p 24
Bureau d'Information Jeunesse	p 25
Ressources humaines	p 26
Environnement	p 27
Finances	p 28

## Les élus de la CdC

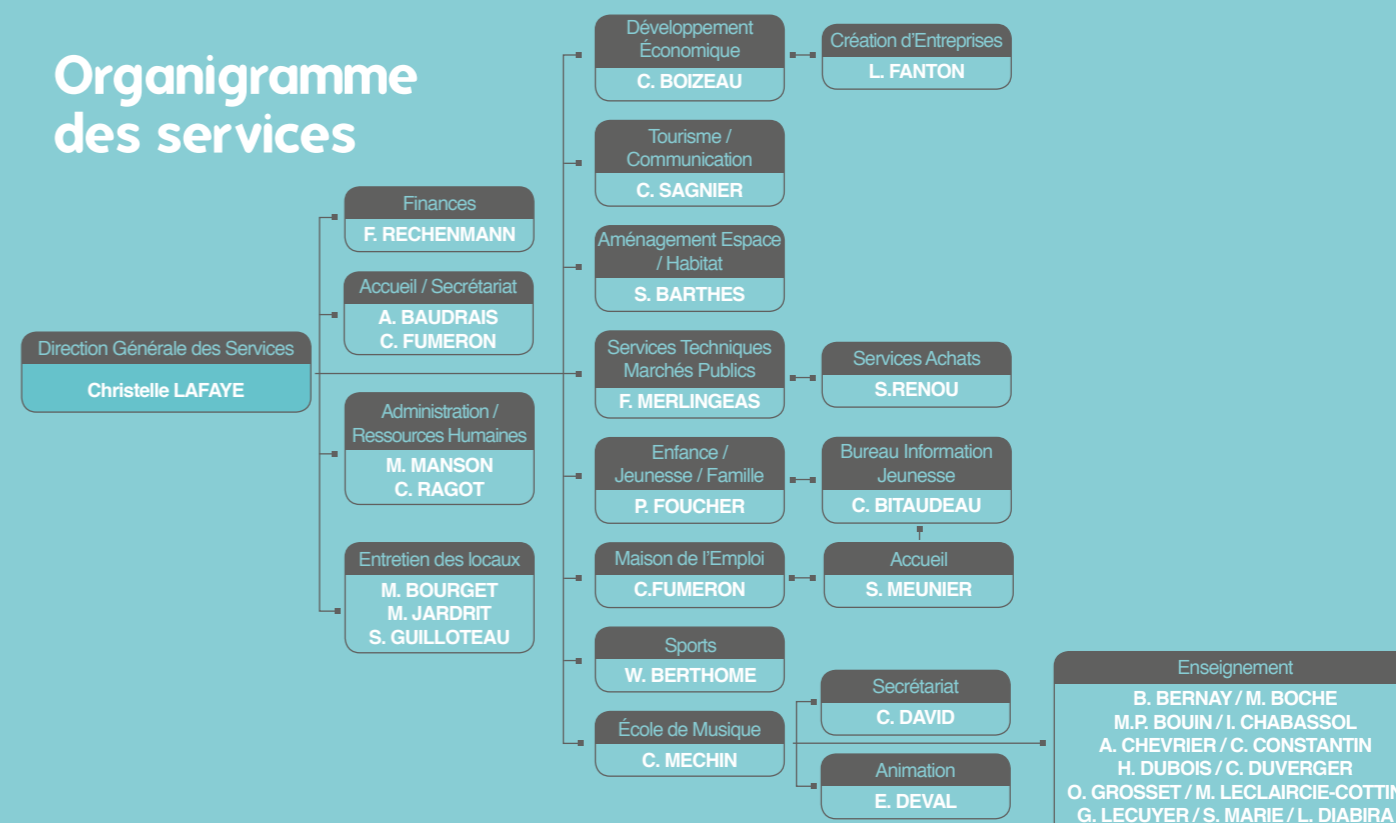


1<sup>er</sup> Vice-Président 2<sup>e</sup> Vice-Président 3<sup>e</sup> Vice-Présidente 4<sup>e</sup> Vice-Président 5<sup>e</sup> Vice-Présidente 6<sup>e</sup> Vice-Président 7<sup>e</sup> Vice-Présidente

Les 7 Vice-Présidents	1 <sup>er</sup> Vice-Président	<b>Jean GORIOUX</b>	Développement Économique et Finances
	2 <sup>e</sup> Vice-Président	<b>Didier GATINEAU</b>	Action Sociale (Emploi - Insertion - Jeunesse)
	3 <sup>e</sup> Vice-Présidente	<b>Marie-Pierre BRUNET</b>	Tourisme et Communication
	4 <sup>e</sup> Vice-Président	<b>Jean-Yves ROUSSEAU</b>	Aménagement, Développement Durable, Voirie
	5 <sup>e</sup> Vice-Présidente	<b>Catherine DESPREZ</b>	Culture
	6 <sup>e</sup> Vice-Président	<b>Régis SIMONNEAU</b>	Patrimoine
	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	<b>Patricia FILIPPI</b>	Sport et Personnel

Délégués Communautaires	Secrétaire : <b>Joël DULPHY</b>	
	• Christophe <b>PACAUD</b>	• Leïla <b>LARBATMI</b>
	• Raymond <b>DESILLE</b>	• Rémi <b>GACON</b>
	• Sylvie <b>RODIER</b>	• Bruno <b>CHAIGNEAU</b>
	• Nadette <b>DURAND</b>	• Didier <b>BARREAU</b>
	• Thierry <b>ANDRIEU</b>	• Jean-Pierre <b>SECQ</b>
	• Thierry <b>BLASZEZYK</b>	• Sylvie <b>PLAIRE</b>
	• Mayder <b>FACIONE</b>	• Gilles <b>TASSET</b>
	• Yves <b>GUILBAUD</b>	• Jean-Claude <b>GUIBERT</b>

## Organigramme des services

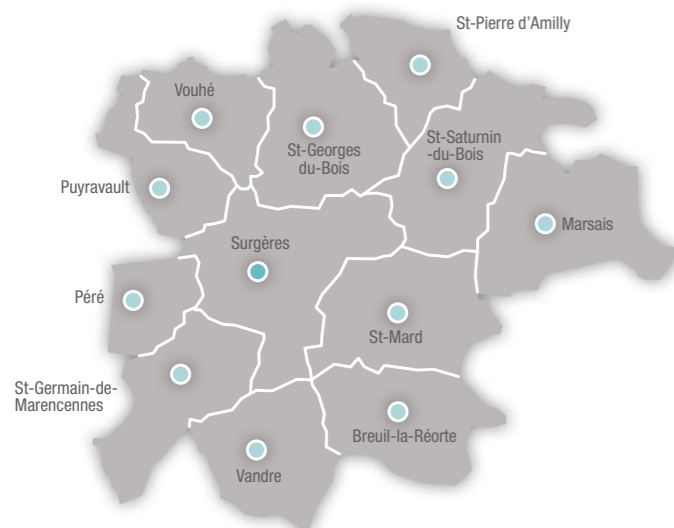


# Présentation et fonctionnement de la CdC de Surgères

Située au Nord de la Charente-Maritime, la Communauté de Communes de Surgères, partie de l'entité du Pays d'Aunis, est un regroupement de 12 communes, soit 14 290 personnes, dont l'objectif est de faire à plusieurs ce que les communes ne peuvent plus faire toutes seules.



## 12 Communes membres



Communes membres	Nombre d'habitants INSEE 1999	Nombre de Délégués Titulaires au Conseil Communautaire
● Breuil-la-Réorte	420	1
● Marsais	797	2
● Péré	333	1
● Puyravault	479	1
● St-Georges-du-Bois	1 491	3
● St-Germain-de-Marencennes	1 178	3
● St-Mard	882	2
● St-Pierre-d'Amilly	399	1
● St-Saturnin-du-Bois	763	2
● Surgères	6 413	6
● Vandré	734	2
● Vouhé	401	1
<b>Total</b>	<b>14 290</b>	<b>25</b>

## Chiffres-clés

- 12 communes
- 25 délégués titulaires
- 25 délégués suppléants
- 16 commissions
- 6 groupes de travail
- 12 réunions du conseil
- 167 projets de délibération
- 8 réunions du Bureau
- 59 décisions prises par le Président

## Les compétences de la Communauté de Communes de Surgères



### Développement économique :

- Création, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire ou artisanale.
- Actions de développement économique (Création et gestion d'immobilier d'entreprise ; Aide technique au montage des dossiers pour le maintien et la création de tout type de commerce, point multiservice ; Accueil, accompagnement et aide au montage technique des dossiers pour les créateurs et repreneurs d'entreprises ; Participation et accompagnement du Plan d'Actions pour l'Emploi).
- Actions de développement et d'animation touristique (Office de Tourisme ; Circuits de randonnée ; Création, aménagement, extension, gestion et entretien de certaines zones d'activités touristiques).

### Équipements Culturels et Sportifs :

- Le Cinéma de Surgères et l'Espace Culture Multimédia « Le Café des Images ».
- L'École de Musique de Surgères (avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006).

### Emploi - Formation - Insertion :

- Gestion du Bureau Information Jeunesse (B.I.J.).
- Soutien et accompagnement des structures favorisant l'emploi et le suivi des jeunes et des demandeurs d'emploi.
- Accueil de partenaires extérieurs offrant des missions de conseil et d'accompagnement.
- Soutien aux associations qui œuvrent dans le cadre de l'insertion économique et sociale des personnes en difficultés.

### Enfance - Jeunesse - Famille :

- Relais Assistantes Maternelles.
- Centre de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Georges-du-Bois.
- Multi-Accueil de Surgères.
- Élaboration, signature, coordination, suivi et évaluation du Projet Éducatif Local et des Contrats afférents.
- Actions de sensibilisation et d'éveil sportifs en faveur des enfants en milieu scolaire et extrascolaire.
- Accompagnement et soutien pour la mise en œuvre du projet social global du Centre Social et Culturel.

### Soutien aux associations et manifestations culturelles, sportives et socio-éducatives.

### Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire.

### Prestations de services d'intérêt communautaire.

### Aménagement de l'espace communautaire :

- Charte paysagère.
- Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire d'une superficie d'au moins 1 hectare et dont la destination se situe majoritairement (en terme de surface) dans les domaines économiques et/ou touristiques.
- Exercice du Droit de préemption urbain sur les zones identifiées dans les documents d'urbanisme des communes comme étant à vocation économique, et sur les ZAC d'intérêt communautaire.
- Construction d'une Brigade de Gendarmerie (Bureaux et Logements).

### Création ou aménagement et entretien de voirie communautaire.

### Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

### Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.



# Présentation et fonctionnement de la CdC de Surgères

## Renouvellement de l'assemblée :

Après les élections municipales de mars 2008, les Conseils Municipaux des 12 Communes membres ont élu leur(s) représentant(s) au Conseil de Communauté.

Le 8 avril 2008, la nouvelle assemblée de 25 élus titulaires a été installée, avec parmi elle, 12 nouveaux délégués titulaires (dont 5 nouveaux Maires).

À la suite de cette réunion, il a été procédé aux élections du Président, des 7 Vice-Présidents, et des membres du bureau, ainsi qu'à celle des délégués qui siègent au sein des assemblées des différents syndicats auxquels la Communauté de Communes adhère :

- Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Aunis et des Vals de Saintonge.
- Le Syndicat Mixte du Pays d'Aunis.

- Le Syndicat Départemental de la Voirie des Communes de la Charente-Maritime.
- Le Syndicat Informatique de la Charente-Maritime.

Enfin, la nouvelle Assemblée a donné des délégations au Président pour prendre certaines décisions, sans attendre une prochaine réunion, afin d'accélérer le traitement de différents dossiers (exemples : signature de contrats d'emprunts dans la limite des montants inscrits aux budgets, de marchés publics ou décisions relatives au droit de préemption urbain en deçà de certains seuils...).

## Le Conseil Communautaire

Il est l'organe délibérant de la Communauté de Communes. Il vote les budgets et décide des grands projets. Il est composé de 25 délégués communautaires représentant les

12 communes membres. Il se réunit environ tous les mois et demi. Les séances sont publiques. ■



## Le Bureau Communautaire

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents, d'un secrétaire et d'autres membres élus par le Conseil Communautaire en son sein. Chaque Commune y est représentée par l'élection d'au moins un membre.

Le nouveau Bureau Communautaire, élu le 8 avril 2008, est le suivant :

Président	Guy BEUGNON (Surgères)
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Jean GORIOUX (Saint-Georges-du-Bois)
2 <sup>e</sup> Vice-Président	Didier GATINEAU (Marsais)
3 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Marie-Pierre BRUNET (Saint-Saturnin-du-Bois)
4 <sup>e</sup> Vice-Président	Jean-Yves ROUSSEAU (Surgères)
5 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Catherine DESPREZ (Surgères)
6 <sup>e</sup> Vice-Président	Régis SIMONNEAU (Péré)
7 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Patricia FILIPPI (Saint-Mard)

Les autres membres du Bureau sont les Maires, délégués titulaires qui ne sont pas Vice-Présidents : Mesdames Nadette DURAND (Saint-Pierre-d'Amilly), Sylvie RODIER (Saint-Germain-de-Marencennes), et Messieurs Christophe PACAUD (Breuil-la-Réorte), Raymond DESILLE (Puyravault), Thierry ANDRIEU (Vandré), Thierry BLASZEZYK (Vouhé), ainsi que Monsieur Joël DULPHY (Saint-Georges-du-Bois) élu en qualité de Secrétaire. ■



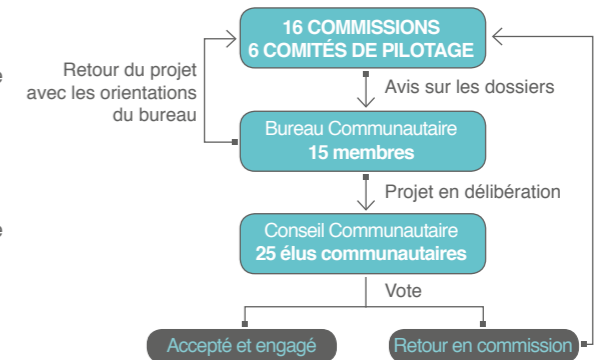
## Les Commissions

Les 16 Commissions et 6 Comités de Pilotage ont ensuite été créés, soit dès la réunion du Conseil de Communauté du 22 avril 2008, soit un peu plus tard dans l'année, en tant que besoin.

Ces Commissions et Comités de Pilotage ont un rôle essentiel dans l'organisation de la Communauté de Communes de Surgères. C'est en effet en leur sein que les projets et dossiers sont étudiés et préparés, avant d'être examinés pour avis par le Bureau et, au final, validés par le Conseil Communautaire.

Les Commissions mentionnées ci-après en italique sont des commissions extracommunautaires. À ce titre, elles sont ouvertes aux Conseillers Municipaux des communes qui ne sont pas délégués communautaires. ■

## Procédure décisionnelle



### Présentation des différentes Commissions

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Guy BEUGNON</b> <i>Président de la CdC</i> <i>Président de droit de toutes les Commissions, a conservé la Présidence des Commissions suivantes</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Habitat &amp; Logement</li> <li>• Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CIAPH)</li> <li>• Comité de Pilotage Schéma Directeur Logements Etudiants</li> <li>• Comité de Pilotage Siège Social</li> <li>• Comité de Pilotage Gendarmerie</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jean GORIOUX</b> <i>1<sup>er</sup> Vice-Président</i> <i>Président des Commissions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Développement Économique</li> <li>• Commission Finances</li> <li>• Comité de Pilotage du Pôle d'Excellence Rurale (PER)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Didier GATINEAU</b> <i>2<sup>e</sup> Vice-Président</i> <i>Président des Commissions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Emploi – Insertion – Formation</li> <li>• Commission Enfance – Jeunesse – Famille</li> <li>• <i>Commission Action Sociale</i></li> <li>• Comité de Pilotage Projet Éducatif Local (PEL)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Marie-Pierre BRUNET</b> <i>3<sup>e</sup> Vice-Présidente</i> <i>Présidente des Commissions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Commission Tourisme</i></li> <li>• Commission Communication</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jean-Yves ROUSSEAU</b> <i>4<sup>e</sup> Vice-Président</i> <i>Président des Commissions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Commission Aménagement – Développement Durable</i></li> <li>• <i>Commission Voirie</i></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Catherine DESPREZ</b> <i>5<sup>e</sup> Vice-Présidente</i> <i>Présidente de la Commission</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Culture</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Régis SIMONNEAU</b> <i>6<sup>e</sup> Vice-Président</i> <i>Président de la Commission</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Bâtiments</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Patricia FILIPPI</b> <i>7<sup>e</sup> Vice-Présidente</i> <i>En charge du Personnel et</i> <i>Présidente des Commissions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Commission Sport</i></li> <li>• Comité de Pilotage Schéma Directeur Equipements Sportifs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sylvie RODIER</b> <i>Représentante du Président</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission d'Appel d'Offres (CAO)</li> <li>• Commission Permanente des Marchés</li> </ul>

# Développement Économique

Le développement économique et la création d'emplois constituent les fondements du projet communautaire. Les travaux menés par la Commission Développement Économique épaulée par un service composé de deux agents, permettent à la Communauté de Communes de mener une politique ambitieuse et dynamique pour aider et accompagner les entreprises dans leur projet de création, d'implantation et de développement.

Le travail quotidien de la Communauté de Communes se traduit par l'accueil, la rencontre, l'accompagnement et le soutien des porteurs de projets et des chefs d'entreprise. Ces derniers sont informés sur les disponibilités foncières, sur les aides possibles (aides départementales et régionales en faveur de l'économie et de l'emploi, montages immobiliers).

Pour compléter ses efforts constants déployés pour promouvoir son territoire, la Communauté de Communes a concrétisé plusieurs projets en 2008.

## Une offre foncière qui s'étoffe

En 2008, une réflexion a été conduite avec pour objectif d'étoffer rapidement l'offre foncière jusqu'ici insuffisante pour répondre aux demandes d'implantation et aux besoins de développement des entreprises du territoire.

Ainsi, la commune de Saint-Georges-du-Bois accueille depuis peu la nouvelle **Zone d'activités du Fief Saint-Gilles** qui propose 7 terrains viabilisés de 1 500 m<sup>2</sup>.

Pour diversifier l'offre foncière et favoriser la mixité des activités et des entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer, une nouvelle Zone Industrielle est en projet à Surgères. Pour la réaliser, une consultation a été lancée, ceci afin de retenir les entreprises qui entreprendront les travaux d'aménagement. Ainsi, la **Zone Industrielle de l'Ouest n° 2** sera livrée au début du second semestre 2009. La Communauté de Communes a d'ores et déjà débuté la pré-commercialisation de plus

de 95 000 m<sup>2</sup> répartis sur 18 terrains, dont plus de la moitié est déjà réservée. L'attente pressentie des entreprises se confirme.

Pour contribuer à l'information et à la promotion de cette nouvelle zone, un outil innovant, simple et efficace a été conçu par la Communauté de Communes. Il s'agit d'une vidéo en image tridimensionnelle qui permet de visualiser les futurs aménagements et, pour les dirigeants, d'imaginer l'implantation de leur entreprise sur le futur site. Cette vidéo est disponible depuis le site internet : [www.cc-surgeres.fr](http://www.cc-surgeres.fr).

D'autres projets traduisent la nécessité d'avoir une vision globale sur les opportunités d'accueil offertes par le territoire communautaire. En effet, alors même que les travaux d'aménagement de la **Zone Industrielle de l'Ouest n° 2** à Surgères n'ont pas débuté, que déjà la **Zone du Petit Sergent à Saint-Mard**

fait l'objet de tous les regards. À ce titre, la Communauté de Communes confirme, par le biais d'une étude préalable, son souhait d'apprécier la faisabilité technique, économique et financière d'une zone d'activités en bordure de la Route Départementale 939, dont la vocation reste à définir.

En matière d'offre foncière, les réflexions qui ont été menées au sein de la Commission Développement Économique ont conduit la Communauté de Communes à mettre en exergue plusieurs sites identifiés au regard de certaines caractéristiques : leur situation géographique, leur état actuel, mais aussi leur surface foncière dédiée.

Les sites identifiés concernent les communes de Saint-Georges-du-Bois (extension du Fief Saint-Gilles), Vouhé (Le Cluseau), Saint-Mard (Le Petit Sergent), Saint-Germain-de-Marencennes (Les Champs de Mounet) et Surgères (La Combe). ■



## L'accueil et l'accompagnement des entreprises

Autre action issue de la Compétence Développement Économique exercée par la Communauté de Communes : l'accompagnement des projets de création et/ou de reprise d'entreprise, d'implantation ou de développement.

En effet, grâce à son Service Développement Économique, la Communauté de Communes peut compter sur un accompagnement « à la carte » des projets. Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuit sa communication auprès des entreprises en les informant régulièrement du rôle qui lui est conféré de « porte d'entrée unique » des dispositifs d'aides aux entreprises. Ainsi, le Service Développement Économique propose ses compétences en matière d'aide et d'assistance au montage des dossiers de demande d'aides.

En 2008, 120 premiers contacts ont été assurés par le Service Développement Économique.

**Concernant le dispositif BRTE (Bourse Régionale Tremplin pour l'Emploi) en partenariat avec le Pays d'Aunis :**

- 11 dossiers création/reprise ont été présentés,
- 9 dossiers ont obtenu une subvention pour un montant total de 33 500 €,
- 19 entreprises ont été suivies dans le cadre du suivi post-crétion à 6 mois d'activité.

Dans le cadre de ses missions, le Service Développement Économique accompagne les porteurs de projets à la Maison de l'Économie du Pays d'Aunis. Cet accompagnement s'effectue depuis 2006 dans le cadre d'un partenariat associant notamment le Pays d'Aunis et les 4 Communautés de Communes qui le composent.

Ainsi, en 2008, le Service Développement Économique de la Communauté de Communes de Surgères a assuré 80 rendez-vous dans le cadre de sa permanence hebdomadaire à Saint-Sauveur-d'Aunis.

**Concernant les dispositifs CORDEE (Convention Régionale du Développement de l'Emploi par l'Économie) en partenariat avec la Région Poitou-Charentes :**

- 12 entreprises ont formulé une demande d'aide,
- 7 dossiers ont finalement été présentés,
- 4 entreprises ont obtenu une subvention pour un montant total de 160 200 €,
- 3 entreprises ont obtenu une avance remboursable pour un montant total de 210 000 €. ■

# Développement Économique



## Les Ateliers Relais

Construits par la Communauté de Communes et mis en service depuis plus de 3 ans, 4 Ateliers Relais proposent des locaux mis à disposition des entreprises pour des loyers attractifs. Dédiés à l'accueil provisoire, ces Ateliers Relais de 200 et 400 m<sup>2</sup>, équipés de bureaux et de vestiaires, s'adressent aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprise qui souhaitent tester leurs marchés avant d'envisager la construction de leur propre bâtiment.

En effet, lors d'une création d'entreprise ou bien d'un développement, la charge immobilière est souvent l'élément qui restreint les prises d'initiatives. Ainsi, la Communauté de Communes a souhaité intervenir pour faciliter l'émergence de projets en offrant des conditions d'accueil temporaires plus facilement supportables pour les jeunes entreprises et/ou celles en développement.

Pour parfaire ce dispositif, le Service Développement Économique assure un accompagnement dès l'entrée dans les Ateliers Relais, jusqu'à l'implantation pérenne sur le territoire.

En 2008, les entreprises **TASTET**, **CHEVALIER**, **QUEST AGRI**, **ANETT ATLANTIQUE** et **CAR-BUR** ont bénéficié du dispositif des Ateliers Relais.

Depuis le mois d'octobre 2008, l'entreprise **QUEST AGRI** occupe ses nouveaux locaux au Cluseau, sur la nouvelle Zone d'Activités communale à Vouhé. ■



## Chiffres-clés

- 87 créations d'entreprises
- 23 reprises d'entreprise
- 33 500 € attribués à 9 entreprises via la **BRTE**
- 160 200 € attribués à 9 entreprises via le dispositif **CORDEE**



## Un Pôle d'Excellence « Agroalimentaire »

La région de Surgères a toujours montré un dynamisme exceptionnel concernant les activités agroalimentaires. En effet, c'est ici que fut créée la première coopérative laitière agricole de France en 1888 ! En 2006, la Communauté de Communes a souhaité valoriser les filières lait et céréales en répondant à l'appel à projets national intitulé « Pôle d'Excellence Rurale », dont elle a été Lauréate. Ainsi, la tradition se perpétue en offrant de nouvelles perspectives à la Communauté de Communes de Surgères.

Autour de ce projet se sont rassemblés tous les acteurs des différentes filières concernées présentes sur nos terres et les structures agroalimentaires d'enseignement, de recherche et de développement : **l'ENILIA-ENSMIC**, **ACTILAIT** et **ARVALIS - Institut du Végétal**.

Le Pôle d'Excellence Rurale (PER) a généré une nouvelle dynamique entre ces différents partenaires et permis de fédérer l'ensemble de leurs actions. Ce nouveau souffle

va bénéficier au territoire dans son ensemble, en créant une plateforme de développement économique novatrice et porteuse d'une image valorisante.

Tout doit être mis en œuvre pour attirer et accueillir les nouvelles initiatives, les nouveaux talents et les nouvelles entreprises du secteur agroalimentaire.

Parmi les 6 projets du Pôle d'Excellence Rurale, la Communauté de Communes est en charge de l'élaboration d'un Plan de communication consacré au PER.

**L'objectif de ce Plan de communication est de sensibiliser :**

- Le grand public.
- Les chefs d'entreprise.
- Les chambres consulaires
- Le Club des entreprises de la CdC de Surgères.
- Les organismes de recherche et de formation.

**Le Plan de communication se décompose en 2 missions :**

- Mission 1 : Définition de la stratégie marketing,

- Mission 2 : Définition des outils de communication.

Suite au lancement en septembre 2008 d'un appel d'offres, c'est l'Agence OVNY, installée aux Herbiers, en Vendée, qui a été retenue pour suivre ce projet.

**À travers cette démarche collective, l'ambition de la Communauté de Communes est de faire en sorte que ce Plan de communication valorise :**

- Ses forces économiques locales, notamment dans le domaine agroalimentaire.
- Ses structures d'accueil, de recherche et d'enseignement.
- Ses services dédiés à la création d'entreprises, ainsi qu'à l'implantation et au développement.
- Son histoire, sa culture, ses acteurs et son organisation territoriale.
- Sa situation géographique privilégiée.
- La qualité de ses infrastructures logistiques. ■

# Développement touristique...



## Chiffres-clés

### Office de Tourisme

#### DÉPENSES

- Charges salariales : 65 600 €
- Refonte du site internet : 4 000 €
- Trophées du Tourisme : 1 500 €
- Frais du bâtiment : 9 643,97 €
- Publications : 2 752 €
- Acquisition de matériel : 1 524 €
- Emprunt du bâtiment : 15 573,60 €

#### RECETTES

- Versement mensuel du locataire (au-dessus de l'OT) : 8 881,83 €
- Taxe de séjour 2008 : 8 300,16 €

## La Taxe de séjour

La taxe de séjour est instituée sur le territoire de la Communauté de Communes de Surgères depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle doit être collectée toute l'année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

La mise en place de cette taxe va permettre à la Communauté de Communes de poursuivre et d'améliorer la qualité de l'offre touristique sur tout le territoire. La Communauté de Communes de Surgères a instauré deux périodes de versement :

- Le 1<sup>er</sup> mai
- Le 1<sup>er</sup> octobre

Suite à la mise en place de cette taxe, une réunion de bilan a été réalisée avec les hébergeurs le lundi 8 décembre 2008 à 18h30. Cette rencontre a permis d'éclaircir les calculs liés aux déclarations, de présenter un observatoire de la fréquentation touristique local, mais aussi d'informer dès à présent les hébergeurs de l'utilisation du montant collecté.

Bilan du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 avril 2008	
• Nombre d'hébergeurs :	71
• Nombre de déclarations :	50 hébergeurs
• Nombre de personnes taxées :	867
• Nombre de personnes exonérées :	58
• Nombre de nuitées :	2280
<b>Somme collectée :</b>	<b>1 075,41</b> □



Le Module Tout Chemin avec son concepteur : Hervé Macke

Bilan du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre 2008	
• Nombre d'hébergeurs :	73
• Nombre de déclarations :	64 hébergeurs
• Nombre de personnes taxées :	2951
• Nombre de personnes exonérées :	630
• Nombre de nuitées :	14 134
<b>Somme collectée :</b>	<b>6 920</b> □
<b>Somme collectée de janvier à octobre 2008 :</b>	<b>7 995,41</b> □

Avec le montant du premier versement de la taxe de séjour, la Communauté de Communes a acquis un **Module Tout Chemin**. Afin d'améliorer l'**accessibilité des visites aux personnes à mobilité réduite**, la Communauté de Communes de Surgères met à disposition de l'Office de Tourisme ce Module Tout Chemin depuis juillet 2008. Il est proposé sous forme de prêt aux habitants et aux touristes.

Le **Module Tout Chemin** se fixe sur les fauteuils roulants sans outillage et favorise les déplacements sur tout chemin pour les personnes en situation de handicap. Il s'adapte également derrière un vélo à l'aide d'une barre de traction. Avec le Module Tout Chemin, il est enfin possible de se promener en famille à pied et à bicyclette sur les pistes cyclables et les chemins touristiques. ■

## Partenariat avec le Centre de Formation des Gardes Équestres de la Charente-Maritime

En 2008, la Communauté de Communes de Surgères a signé une convention avec le Centre des Gardes Équestres de la Charente-Maritime concernant les missions d'état des lieux des quatre itinéraires cyclables et de leur surveillance.

### Les missions confiées au cours de cette formation sont :

- Faire l'état des lieux du balisage des quatre itinéraires cyclables de la Communauté de Communes de Surgères.
- Surveiller l'état du balisage des circuits, à raison d'une fois toutes les cinq semaines pendant la saison touristique. ■

# et Communication



## La refonte du site internet

Le nouveau site internet de la Communauté de Communes de Surgères est en ligne depuis le 22 octobre 2008.

Ce site internet se veut fédérateur et pratique. Il se décline selon les rubriques suivantes :

- « **Territoire** » propose la présentation et le fonctionnement de la Communauté de Communes et de ses élus, les comptes-rendus des Conseils Communautaires, les rapports d'activité, les services de l'administration.
- « **Économie** » met à la disposition des chefs d'entreprise et porteurs de projets tous les éléments nécessaires à la réussite de leur projet.
- « **Tourisme** » met en avant les sites touristiques labellisés Tourisme & handicap, informe sur la taxe de séjour et les itinéraires cyclables.
- « **Emploi** » présente les différents services offerts à l'usager au sein de la Maison de l'Emploi : Pôle Emploi, PAE...
- « **Aménagement** » présente les projets de charte paysagère des zones d'activités, les travaux de voirie...
- « **Déchets ménagers** » informe sur les horaires de ramassage des déchets ou les horaires d'ouverture des déchetteries.
- « **Culture** » met en avant la présentation et l'organisation de l'École de Musique et de l'Espace Culturel Multimédia.
- « **Informations pratiques** » concerne la vie quotidienne, les numéros d'urgence, les liens utiles ainsi que tous les documents en téléchargement.

### On en parle dans la Presse

Pour la promotion du nouveau site internet, la CdC a acheté des encarts publicitaires dans l'Hebdo et dans le Sud-Ouest aux dates suivantes : Le 23 et le 30 octobre, le 6 et le 13 novembre dans l'Hebdo, Les 10, 11, 12 novembre dans le Sud-Ouest Édition Rochefort, Les 11, 12, 13 novembre dans le Sud-Ouest Édition La Rochelle. ■

## Modernisation du logo et de la charte graphique

La Communauté de Communes de Surgères a cherché à être mieux identifiée et à garantir sa lisibilité. C'est dans l'attente d'une communication centralisée et renforcée et de la mise en cohérence des outils de communication que s'est inscrit ce travail de modernisation.



Au départ, la commission communication a souhaité moderniser l'ancien logo, ce qui n'a pas donné satisfaction et l'idée a donc été abandonnée. Le choix s'est porté sur un logo beaucoup plus épuré, plus symbolique, avec une recherche de mouvement plus dynamique. L'intérêt du graphisme et du logo en particulier est de retrouver les deux « C » qui forment le « S ». Renforçant la présence du logo sur les supports de communication, des effets graphiques complémentaires ont été élaborés pour donner de l'impact aux documents plus « commerciaux » et au site Internet. Le logo sera notamment utilisé sur le papier à lettres, les cartes de visites, les cartes de vœux...

### Éditions :

- Plaquette de présentation de l'École de Musique et du Bureau Information Jeunesse.
- Affiche et création d'une vidéo pour la Rencontre Interactive avec la Maison de l'Emploi organisée le 20 novembre 2008.
- Vidéo en 3 D de la Zone Industrielle de l'Ouest à Surgères.
- Rapport d'activité 2007.
- CdC Infos.
- Guide de l'intercommunalité à l'usage des élus.

### Nouveauté

Pour renforcer les outils de communication de la CdC, un partenariat s'est mis en place avec le Café des Images pour la réalisation de plusieurs vidéos sur le territoire. La refonte du site internet a permis d'ajouter une rubrique spécifique avec des reportages en images.



# Habitat et aménagement de l'espace

Les politiques portées par la Communauté de Communes convergent vers un objectif : un aménagement durable et au service de tous sur le territoire. Dans ce cadre, les élus communautaires souhaitent être présents sur les dossiers tels que l'aménagement de l'espace, l'habitat, les équipements structurants.

## Systeme d'Information Géographique

La première phase de mise en place de l'outil SIG sur le Pays d'Aunis touche à sa fin. Ainsi, le cadastre de toutes les communes de la Communauté de Communes a été numérisé.

Une étude a également été réalisée pour adapter l'outil SIG aux besoins des techniciens et élus des communes et de la Communauté de Communes.

L'utilisation du SIG sera possible début 2010.

### Qu'est-ce qu'un Système d'Information Géographique ?

Un SIG est l'association d'une ou plusieurs bases de données et de fonds cartographiques, il permet ainsi la superposition de couches d'information. Le SIG est un outil privilégié destiné à mieux connaître le territoire (consultation du cadastre, des documents d'urbanisme). Le croisement des différents plans (cadastre, voirie, réseaux) permet de visualiser le positionnement idéal des projets d'aménagement.

Accessible par Internet (au moyen d'un code d'accès personnalisé), il pourra être utilisé dans le cadre de la préparation de projets ou directement au cours des commissions.

Il s'agit véritablement d'un outil d'aide à la décision. ■



## Schéma directeur des équipements sportifs

La Communauté de Communes de Surgères a souhaité connaître l'état de ses équipements sportifs pour les comparer aux besoins des scolaires et clubs sportifs du territoire.

Le Schéma directeur des équipements sportifs de la Communauté de Communes de Surgères a été réalisé par le bureau d'études Géocéane. Chaque équipement sportif a été étudié avec précision pour disposer d'un état des lieux par commune. Enfin, différents scénarii chiffrés proposent d'améliorer cette offre en équipements, parmi lesquels la création d'un nouveau complexe aquatique, l'éclairage des cours de tennis communaux, la rénovation du dojo, la création d'une nouvelle salle multi-sports, la transformation du terrain de football d'honneur de Surgères en terrain synthétique, la rénovation du stade d'athlétisme... Autant de pistes à suivre pour de futurs projets.

L'intégralité de cette étude a été diffusée à chaque commune sous format informatique. ■

## Schéma directeur de développement des infrastructures de logement pour les étudiants et apprentis

Afin d'offrir un cadre de vie agréable et attrayant aux étudiants et apprentis, la Communauté de Communes a cherché à savoir s'il existait suffisamment de structures d'hébergement pour ces jeunes sur son territoire.

Le bureau d'études Géocéane a été chargé de cette étude. On y constate un nombre suffisant de places en internat grâce à la mutualisation des locaux de l'ENILIA/ENSMIC et du Lycée Professionnel d'Aunis. La possibilité de réhabiliter le site de la rue Marcou pour y loger des étudiants majeurs a également été évoquée.

La Région étant compétente en matière d'éducation professionnelle et de lycées, il lui appartient désormais de se positionner sur d'éventuels travaux d'aménagement des différents établissements. ■



### Chiffres-clés

- Surface artisanale à commercialiser créée en 2008 : 11 000 m<sup>2</sup> (Saint-Georges-du-Bois)

## Aménagement de l'espace

### Zone d'Activités Fief Saint-Gilles (Saint-Georges-du-Bois)

Les travaux de la zone d'activités Fief Saint-Gilles sont terminés. 7 lots, d'une superficie moyenne de 1 500 m<sup>2</sup>, destinés à de petites activités artisanales ou de services, seront à la vente début 2009.

### Zone Industrielle de l'Ouest 2 (Surgères)

Le projet de l'aménageur EGIS ayant été validé, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la ZI Ouest 2 a été lancée en fin d'année.

La Commission d'Appel d'Offres du 5 janvier 2009 dévoilera les entreprises sélectionnées.

### Zone d'Activités du Petit Sergent (Saint-Mard)

Les études de faisabilité de l'aménagement d'une zone d'activités à Saint-Mard ont été lancées en fin d'année. Il s'agit d'offrir la possibilité à des entrepreneurs de s'implanter le long de la RD 939 reliant les communes de Saint-Mard et Surgères, sur une surface de près de 6 hectares au Lieu-dit « Le Petit Sergent ».

Les coûts de raccordement de ce site aux réseaux existants sont actuellement estimés par le bureau d'études A2I Infra (La Rochelle), choisi pour remplir cette mission de maîtrise d'œuvre.

### Requalification de la Zone Industrielle de l'Ouest (Surgères)

L'aménagement de la ZI de l'Ouest, à Surgères, date des années 1970. Face au constat de la dégradation de ces espaces publics, la Communauté de Communes a décidé de se lancer dans la requalification de cette zone. Suite au lancement d'un appel d'offres fin novembre, le choix du maître d'œuvre chargé de définir et de coordonner ce projet sera connu en début d'année prochaine.

La Communauté de Communes souhaite intégrer des principes de développement durable dans cet aménagement, particulièrement dans le choix des matériaux, des essences végétales peu consommatrices d'eau et nécessitant peu d'entretien, par la création de cheminements cyclables, une réflexion sur un éclairage moins énergivore...

Cette zone étant occupée, le planning d'exécution des travaux s'attachera, dans la mesure du possible, à ne pas perturber le fonctionnement des entreprises en place.



## Dispositif Pass-Foncier

Le Pass-Foncier permet à des ménages primo-accédants dont les revenus sont inférieurs aux plafonds du Prêt Social Location Accession (PSLA) de devenir propriétaires de leur maison neuve individuelle. Il s'agit d'une démarche en deux temps permettant de ne rembourser le prix du foncier qu'après avoir terminé de financer le bâti (première phase d'une durée de 18 à 25 ans).

La mise en place du Pass-Foncier est subordonnée à l'octroi, par une ou plusieurs collectivités locales, d'une aide sous forme de bonification de prêt ou de subvention comprise entre 3 000 et 4 000 € selon la taille du ménage. Le montant du Pass-Foncier est, quant à lui, limité à 30 000 € sur le territoire communautaire. Le dispositif Pass-Foncier permet ainsi de solvabiliser bon nombre de ménages.

Le Conseil Communautaire a décidé de s'engager dans le dispositif Pass-Foncier. Les critères d'attribution de la subvention et les modalités de financement de cet outil devraient être précisés au cours des prochains mois. ■

# Prestations de Services, Marchés publics et Voirie

## Prestations de Services :

Les statuts de la Communauté de Communes de Surgères prévoient qu'elle peut réaliser, dans le respect du Code des Marchés Publics, et selon ses capacités, des prestations de services pour le compte des Communes membres.

Il s'agit, pour l'instant, de missions de maîtrise d'ouvrage déléguée, de conduite d'opération, de maîtrise d'œuvre ou de Coordination Sécurité Protection de la Santé.

Ces missions ont débuté en 2007 et se sont poursuivies en 2008 :

- Saint-Mard : réfection d'une boulangerie et d'un logement.
- Puyravault : construction d'une école maternelle.
- Marsais : construction d'un groupe scolaire.

## Voirie

Les 136,624 kilomètres de voirie déclarées d'intérêt communautaire, dont la liste exhaustive figure dans les statuts de la Communauté de Communes, ont fait l'objet en 2008 de paiements de travaux d'entretien, imputés en fonctionnement, ou d'aménagement et grosses réparations, imputés en investissement, pour un montant total de 524 207,87 € :

Communes	Voies	Montant TTC payé en 2008	
		Fonctionnement	Investissement
Breuil la Réorte	VC 01		100 648,48 €
Saint Mard	VC 104		
Marsais	VC 03	34 727,06 €	
Saint Georges du Bois	VC 21	51 694,11 €	
Saint Pierre d'Amilly	VC 06	8 234,46 €	
Surgères	VC 101		114 677,05 €
	VC 105		57 554,81 €
	VC 23		3 432,52 €
Vandré	VC 7		25 562,41 €
Vouhé	VC 11	32 734,52 €	
Ensemble des Communes	Point à Temps	44 832,06 €	
	Fauchage	50 110,39 €	
<b>TOTAL</b>		<b>222 332,60 €</b>	<b>301 875,27 €</b>
		<b>524 207,87 €</b>	

Les travaux listés ci-dessus ne concernent que ceux qui sont liés à la compétence voirie et qui ont fait l'objet d'un marché, en deux lots distincts, attribué aux entreprises EUROVIA pour l'entretien de la voirie, et GIRODOS pour l'entretien des espaces verts.

Afin de préparer les travaux de voirie à venir, des marchés de prestations intellectuelles ont été élaborés en 2008, et certains ont fait l'objet de début de paiements :

- **Saint-Germain-de-Marencennes** : Aménagement de la rue Montprévert, vérification du réseau eaux pluviales pour un montant de 1 535,66 €
- **Surgères** : Aménagement de la rue de l'Abbaye, études préalables pour un montant de 6 249,10 €



## Chiffres-clés

- 136,624 km de voirie communautaire pour un budget total de 478 496,85 €
- 66 539,58 € d'entretien des espaces verts



## Travaux divers

Les marchés d'entretien de la voirie et des espaces verts ont également été utilisés pour la réalisation de travaux divers, listés ci-dessous :

Lieu	Nature des travaux	Montant TTC payé en 2008
Zone de l'Ouest	Entretien des espaces verts	23 588,30 €
Zone de la Métairie	Entretien des espaces verts	7 029,00 €
Zone de St-Georges-du-Bois	Entretien des espaces verts	6 470,90 €
Ateliers Relais	Entretien des espaces verts	2 357,41 €
École de Musique	Entretien des espaces verts	6 182,25 €
Anciens locaux EDF	Entretien des espaces verts	2 078,05 €
Annexe CdC Rue Palissy	Entretien des espaces verts	281,06 €
<b>TOTAL</b>		<b>47 986,97 €</b>

## Marchés Publics signés en 2008

### Marchés de travaux :

- Construction d'une Maison de l'Enfance : 710 197,68 € TTC
- Aménagement de la Zone Artisanale de Saint-Georges-du-Bois : 214 006,81 € TTC
- Revêtements muraux et de sols au cinéma Le Palace : 19 984,92 € TTC

### Marchés de prestations de services :

- Refonte du site internet de la Communauté de Communes : 13 197,86 € TTC
- Conception du rapport d'activité 2007 : 5 914,22 € TTC
- Maîtrise d'œuvre pour la construction du siège social : 142 886,12 € TTC
- Aménagement d'un lotissement d'activité à Saint-Mard : 46 321,08 € TTC
- Modernisation du logo et de la charte graphique de la CdC : 7 534,80 € TTC
- Élaboration d'un plan de communication Pôle d'Excellence Rurale : 95 638,14 € TTC
- Élaboration d'un schéma directeur de développement des infrastructures (équipements sportifs et logements étudiants) : 28 106 € TTC

# Culture, Musique, Cinéma et Multimédia

## L'École de Musique



L'École de Musique de la Communauté de Communes de Surgères a de nouveau vu cette année ses effectifs croître ostensiblement, avec 212 inscrits pour 2008-2009, contre 200 l'an passé. L'École de Musique est une structure d'enseignement spécialisé, qui s'efforce de diversifier son accueil en proposant un véritable projet musical.

Près de trente rendez-vous échelonnés sur l'année, dont deux grandes thématiques ont pu être développées.

**La première thématique lie le texte à la musique, tout en mettant en avant « La démarche de Création ».**  
**Pas moins de six spectacles ont permis de l'illustrer :**

- ▶ des Concerts Lecture en lien avec les bibliothèques du territoire de la CdC, des lecteurs locaux, accompagnés par les professeurs de l'École de Musique,
- ▶ une Veillée Musicale autour de contes du XII<sup>ème</sup> à nos jours,
- ▶ un spectacle professionnel donné par la Compagnie « Mille et une Vagues »,
- ▶ l'audition de fin d'année de l'ensemble des élèves sur la même thématique a proposé plusieurs petits contes musicaux.

**La seconde thématique était organisée autour du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'orgue de l'Église Notre-Dame de Surgères.** Une semaine de festivités, du 27 au 31 mai, où l'orgue était mis en avant par l'École de Musique et son professeur d'orgue, avec des auditions d'élèves, master classes, des présentations aux scolaires et des récitals.

Dans le cadre des **échanges inter-conservatoires**, les orchestres vent et percussions du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle ont été accueillis par l'École de Musique de Parthenay pour un concert en commun. En retour, cet échange sera suivi, en 2009, de la venue des élèves de Parthenay.

Dans cette même dynamique, le travail en réseau mené à l'échelle du Pays d'Aunis de janvier à mai a permis de reconduire, pour la 4<sup>e</sup> année, la rencontre de près de 100 musiciens, avec deux concerts donnés l'un à la salle des fêtes d'Aigrefeuille et l'autre à Surgères, sous la halle métallique.

Les élèves du milieu scolaire ont bénéficié de la reconduite du projet « **Champ de Chansons** », qui a permis aux élèves du 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle d'être accompagnés par deux ensembles instrumentaux constitués des professeurs.

L'École de Musique, à travers son personnel de direction et d'animation, a participé activement à l'organisation du stage et du Festival de la 10<sup>e</sup> **Académie de Cuivres et Percussions de Surgères**, du 19 au 27 juillet.

Les résidents de la maison de retraite de Saint-Saturnin-du-Bois ont reçu la visite, en juin et en décembre, des élèves des classes d'éveil musical, qui ont présenté leur conte musical.

En plus de cette programmation, une dizaine d'auditions de classes et quatre auditions-évaluations, en présence de jurys certifiés, sont venues compléter l'Action Culturelle 2008. ■



## Chiffres-clés

- Ouvert toute l'année
- 156 films dont 75 classés art et essai
- 751 séances représentant 22 500 entrées

## Espace Culturel Le Palace

Seul équipement professionnel et permanent de diffusion du Pays d'Aunis, Le Palace, de par la diversité de ses propositions, participe activement au développement de la Communauté de Communes de Surgères, et même du Pays d'Aunis.

Il apporte une offre permanente de cinéma, de spectacles professionnels et d'accès aux outils de communication et de création numérique.

Espace unique en milieu rural, il donne à tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens, la possibilité de se former, de participer collectivement ou individuellement aux activités. Il a pour cela des fréquences et amplitudes d'ouverture favorisant l'accès de tous, ainsi que les échanges de savoir entre les générations et les divers groupes sociaux.

Le Palace est géré par l'Association « Espace Culturel Le Palace », avec laquelle la Communauté de Communes de Surgères a signé une convention d'Objectifs. Ainsi, l'association s'est vue confier l'exploitation du Cinéma, de l'Espace Culture Multimédia, ainsi que la programmation d'une saison culturelle de spectacles vivants, l'ensemble de ces activités devant être consacré pour partie au public jeune.

Pour lui permettre de mener ces missions à bien, la Communauté de Communes met des locaux aménagés et du matériel performant à disposition de l'association et lui verse des subventions de fonctionnement tous les ans.

En 2008, le montant total de ces subventions s'est élevé à 150 000 €. ■

### Le Cinéma

Le Cinéma est ouvert tous les jours de l'année et offre une programmation diversifiée, qui comprend le cinéma « grand public » avec des titres en sortie nationale, mais aussi une programmation spécifique pour les scolaires et le jeune public (dispositifs « École et cinéma », « Collège et cinéma », « Lycée et cinéma ») et des documentaires « Connaissance du Monde ».

Le Cinéma Le Palace est également classé « art et essai ».

### Les Spectacles Vivants

La programmation culturelle en matière de Spectacles Vivants de l'Association est également très diversifiée, puisqu'en 2008 ce sont 19 spectacles, dont certains pour le jeune public, qui ont été diffusés : théâtre, musique...

### Le Café des Images

Ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 20 heures, le Café des Images est un Espace Culture Multimédia conçu autour de l'image et des nouvelles technologies.

Plusieurs ateliers collectifs ou individuels, gérés par 2 animateurs, sont proposés tout au long de l'année, y compris pendant les vacances scolaires sauf en août, à tous publics : enfants, scolaires, adultes...

- Création graphique
- Gestion et retouches de photos
- Gestion de l'ordinateur
- Création de site web,...

Par ailleurs, plusieurs tournages et montages de films ont été réalisés par le Café des Images pour des établissements scolaires (ENILIA, MFR...), lors de manifestations (Sites en Scènes, Boulevard'Aunis...), pour le site Internet de la CdC (Interview du Président, Maison de l'Emploi) ainsi que pour les Spectacles du Palace.



## Chiffres-clés

- 212 élèves inscrits
- 35 manifestations culturelles
- 12 disciplines enseignées

Sur les trois cycles de formation, près de 164 élèves sont répartis entre les différents cours de formation musicale, les cours d'instrument et les pratiques collectives. Une équipe de 13 enseignants, placée sous la direction pédagogique de son directeur, anime la structure.

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle offre s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans : le Chœur d'Enfants. Ils peuvent y acquérir une maîtrise vocale à travers un répertoire très varié (Renaissance, gospel, jazz...).

L'enseignement dispensé au sein de l'École de Musique s'appuie également sur la programmation de l'Action Culturelle, visant à mettre en scène les élèves mais aussi des spectacles professionnels.

# Emploi, Formation, Insertion

## La Maison de l'Emploi

La compétence Emploi – Formation – Insertion de la Communauté de Communes de Surgères, premier domaine de l'Action Sociale qui figure dans ses statuts, est matérialisée principalement par le soutien qu'elle apporte à différentes structures qui œuvrent dans ces domaines.

Ainsi, la CdC verse tous les ans une subvention de fonctionnement à l'Association Aunis 2i pour l'aider à financer les différents ateliers grâce auxquels des personnes en situation difficile sont progressivement réinsérées dans la vie active.

De plus, la CdC héberge gracieusement plusieurs structures qui œuvrent en matière d'emploi, de formation et d'insertion à la Maison de l'Emploi. Ce lieu, créé par la Ville de Surgères en 2000 et transféré à la CdC en 2001, a pour objectif d'offrir, en un même lieu, un panel de services à tous les demandeurs d'emploi, aux salariés en recherche de mobilité professionnelle, aux jeunes suivis par la Mission Locale ou en recherche d'informations diverses, ainsi qu'aux entreprises pour faciliter leurs démarches en terme de recrutements. ■

## Les partenaires

Le Plan d'Action pour l'Emploi du Pays d'Aunis, avec son chargé de mission, qui accueille et accompagne les employeurs dans la gestion de leurs ressources humaines et un chargé de mission, présent 1 fois par semaine à la Maison de l'Emploi, qui est chargé de l'accueil et de l'accompagnement dans l'emploi des bénéficiaires du RMI.

La Mission Locale de La Rochelle – Ré – Pays d'Aunis, qui a trois conseillers en poste à la Maison de l'Emploi.

Le Pôle Emploi La Rochelle Joffre, avec deux agents qui reçoivent sur rendez-vous les demandeurs d'emploi de la Communauté de Communes. De plus, comme chaque année, une convention de partenariat est signée entre la Communauté de Communes et Pôle Emploi afin de mettre à disposition un de ses agents qui est chargé de faire un premier accueil :

- Édition d'Historiques
- Renseignements sur les mesures ANPE
- Mise en relation sur les offres...

Enfin, l'agence a confié à IF 86 (Initiative Formation 86) l'animation d'un atelier de recherche d'emploi, chaque mardi matin à la Maison de l'Emploi.

**Outre la collaboration avec ces services, qui sont installés de façon permanente à la Maison de l'Emploi, d'autres partenaires ont sollicité la Communauté de Communes pour une mise à disposition de bureaux :**

PROMETHEE/CAP EMPLOI 17 Accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, chaque mercredi.

DIAM SAS (Démarche Impliquée Accompagnement Médiation – Service d'Accompagnement et de Suite) Travail d'insertion professionnelle avec des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.

CIDF (Centre d'Information des droits des femmes) Permanence juridique le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois.

CIBC (Centre Inter consulaire de Bilan de Compétences) – Intervient chaque vendredi pour élaborer des bilans de compétences en faveur des jeunes suivis par la Mission Locale.

DiTEP PRO (Dispositif Thérapeutique Éducatif Pré professionnel et Professionnel) Accueil et accompagnement d'adolescents ou jeunes adultes présentant des troubles du comportement et scolarisés ou en situation d'apprentissage dans le Pays d'Aunis. Intervention les lundi et mercredi après-midi.

IRFREP Accompagne des demandeurs d'emploi dans le cadre de la mobilisation vers l'emploi réalisée pour le compte de Pôle Emploi La Rochelle Joffre. ■

## Chiffres-clés

- 10 949 personnes ont fréquenté la Maison de l'Emploi, dont 5 411 visites à l'accueil et au Bureau Information Jeunesse, et 5 538 pour les services et permanences.



## La communication

Édition de la lettre de la Maison de l'Emploi

Deux lettres ont été éditées en 2008, en mars (110 exemplaires) et en novembre 2008 (250 exemplaires), et envoyées aux élus de la CdC de Surgères, aux partenaires des services de la Maison de l'Emploi et aux médias. Cette année, la lettre a changé de format.

Rencontre interactive de la Maison de l'Emploi – 20 novembre 2008

La Communauté de Communes avait la volonté de communiquer et de clarifier les missions de chaque service présent à la Maison de l'Emploi. C'est pourquoi la collectivité a souhaité ouvrir les portes de la Maison de l'Emploi auprès de tous les élus et partenaires. L'organisation de la rencontre du 20 novembre 2008 après-midi a été un vrai succès, avec une cinquantaine de personnes présentes. Pour l'occasion, une vidéo de présentation a été réalisée en partenariat avec le Café des Images. ■

Organisme	Mission locale	ANPE	PAE	APIJ	CAP EMPLOI	CIDF	CIBC	AXYS	DIAMSAS	ESP MOS,	DDTEFP	ITEP
<b>Nombre de personnes accueillies</b>	1 001	3 968	232	106	72	24	33	8	19	5	50	20



# Enfance et jeunesse

## Projet Éducatif Local

« Le Projet Éducatif Local a pour vocation de définir et de promouvoir une politique éducative locale en faveur des enfants, des jeunes et des familles, en favorisant la mutualisation d'un ensemble de moyens humains, techniques et financiers sur un territoire défini à partir d'un diagnostic partagé. »

### La Communauté de Communes a décliné ce projet suivant cinq objectifs principaux :

- Concilier la vie professionnelle et familiale des parents
- Accompagner la mise en œuvre de loisirs éducatifs
- Favoriser l'accès à la citoyenneté et au vivre ensemble
- Promouvoir la santé des enfants et des jeunes
- Accompagner les porteurs de projets.



### Chiffres-clés

- 197 524 € de subventions apportées aux porteurs de projets par la Communauté de Communes
- 884 729 € prévus pour la construction de la Maison de l'Enfance, dont près de 70 % de subventions
- 160 Assistantes Maternelles soit plus 450 enfants accueillis
- 75 550 heures enfants réalisées en Accueils de Loisirs
- plus de 50 rencontres de concertation initiées par la Communauté de Communes.

### Un équipement phare du PEL : la Maison de l'Enfance

La construction de la Maison de l'Enfance, située rue du Stade à Saint-Georges-du-Bois, a débuté en octobre 2008. Elle accueillera le Relais Assistantes Maternelles et le Centre de Loisirs les P'tits Galopins. Cette opération marque une première étape en terme d'investissement communautaire lié au P.E.L. Construit sur un terrain acquis par la Communauté de Communes, ce projet est réalisé avec une volonté de mutualisation et rationalisation, qui permet d'atteindre un confort d'usage qui n'aurait pas pu être atteint avec des constructions indépendantes.

La Maison de l'Enfance est un projet qui s'inscrit dans le respect de l'environnement, avec un chauffage alimenté par la chaudière bois de la ville, l'utilisation de matériaux durables et recyclables.

#### Coût global de l'opération 844 729 € avec la participation de :

- l'État : 84 390 € à travers la Dotation de Développement Rural et 114 333 € du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- la Caisse Nationale d'Allocations Familiales : 136 183 €
- la Caisse d'Allocations Familiales de Charente Maritime : 50 000 €
- la Réserve Parlementaire Député : 50 000 €. ■

### Un soutien aux associations locales

La Communauté de Communes de Surgères accompagne aussi la vie associative locale en deçà du P.E.L. dans les domaines du social, du culturel, du sport et dans les champs de l'éducation et du loisir. Un soutien est, par exemple, apporté à certaines associations pour les accompagner dans l'organisation d'événements comme les 48 heures Pédestres, le Jumping, le Rallye d'Automne... Les dossiers de demandes de subvention doivent être transmis à la Communauté de Communes avant le 15 février de l'année en cours. ■

## Les caractéristiques du P.E.L.

Le Projet Éducatif Local s'articule autour de trois axes :  
**une démarche, des actions et des accompagnements financiers.**

### La démarche de projet

Elle consiste en la mise en œuvre d'une politique locale pour les enfants, les jeunes et les familles. Cette approche transversale nécessite l'implication de tous, afin de construire un diagnostic territorial partagé, de définir ensemble un résultat à atteindre, de réaliser les actions et de les évaluer régulièrement. La coordination s'articule autour d'un élu référent, d'un coordonnateur et d'un Groupe de Pilotage. En parallèle, des commissions de réflexion et des groupes de travail accompagnent la conception et la concrétisation des actions.

### Plus de 50 projets labellisés

Plus d'une cinquantaine de projets sont inscrits au Projet Éducatif Local de la Communauté de Communes de Surgères et notamment :

- des moyens de gardes éducatives (Crèche halte-garderie, Centres de Loisirs, Accueils périscolaires...),
- des accompagnements à la fonction parentale (Lieux d'Accueil Enfants Parents, Relais Assistantes Maternelles, Point-Info Familles, conférences sur la parentalité...),

- des aides à la mobilité et aux porteurs de projets (Mise à disposition de véhicules communautaires, Service solidaire de location de cyclomoteurs, aide aux tâches administratives des Centres de Loisirs...),
- des projets culturels et sportifs (Initiation aux échecs, Vac' en sports, Journée des Sports, programmation enfance / jeunesse du cinéma, festival théâtre au champ, école intercommunale de football...),
- des actions de promotion de la santé (Touche pas à mon Nourse, actions santé du collectif des acteurs jeunesse, parcours sécurité routière...)
- des accompagnements à la citoyenneté des jeunes (projet « jeunes vidéo », ensemble contre le racisme, secteur jeunes du C.A.C, Bureau Information Jeunesse...),
- des manifestations mutualisées de développement local (Fête de l'enfance, scènes d'été, Festival du jeu, carnaval...).

De nouveaux projets et de nouvelles structures ont vu le jour en 2008 comme le R.A.M, le Lieu d'accueil Enfants Parents...

Le renouvellement des élus municipaux et communautaires s'est accompagné de la création de deux instances de travail spécifiques constituées d'élus :

- le comité de Pilotage Local P.E.L. chargé, comme son nom l'indique, de la ligne politique du P.E.L.,
- la Commission, Enfance, Jeunesse et Famille, dont la mission principale est d'étudier les demandes de subventions.

En ce qui concerne les partenariats et la mutualisation, le réseau des acteurs s'est élargi (Petite enfance, Accueils de Loisirs, Jeunesse).

### Les accompagnements financiers

De nombreuses actions voient le jour grâce au bénévolat et au partenariat. Toutefois, pour certains projets, la Communauté de Communes apporte un soutien financier sous forme de subventions. D'autres partenaires, comme par exemple la Caisse d'Allocations Familiales, accompagnent financièrement les actions inscrites au Projet Éducatif Local. ■

## Vers une action sociale intercommunale

L'action Sociale sur le territoire de la Communauté de Communes ne date pas d'hier. La constitution d'une Commission d'Action Sociale aura été une étape importante pour la mise en cohérence de ce domaine d'activité. L'une des principales ambitions est la mise en œuvre d'un Conseil Intercommunal d'Action Sociale.

L'objectif de cette structure sera d'arriver à une **équité de traitement en matière de social** au sein de chaque commune du territoire.

En parallèle, les élus de la Commission d'Action Sociale, associés aux partenaires locaux associatifs et institutionnels, travaillent aujourd'hui à la création d'une Épicerie Sociale. Cet outil d'aide alimentaire devrait permettre d'accompagner dans des conditions plus humaines les plus démunis de nos concitoyens.

2008 aura aussi été une année de **constitution d'un patrimoine bâti consacré à l'action sociale**. Ainsi, la Communauté de Communes de Surgères est aujourd'hui propriétaire des anciens locaux d'E.D.F. et de la D.D.E. ■

## Enfance et jeunesse

La Communauté de Communes de Surgères est compétente pour mener des « actions de sensibilisation et d'éveil sportif en faveur des enfants en milieu scolaire et extrascolaire ». À ce titre, « elle intervient dans les écoles primaires et les Centres de Loisirs, Vac en Sport, la Journée des Sports. »

Elle participe également à l'École Multisports de la Ville de Surgères.



## Service des Sports

### Les interventions en milieu scolaire

En collaboration avec les enseignants, et en accord avec les projets pédagogiques scolaires, un planning d'intervention est établi tous les ans, d'octobre à juin, avec comme objectif de permettre aux enfants de développer diverses compétences. Le programme d'activités sportives, pour l'année scolaire 2007-2008, s'est déroulé avec uniquement la participation des cycles 3 (CE2, CM1, CM2) sans les cycles 2 (GS, CP, CE1). Néanmoins, cela représente un nombre important de 500 enfants. Les rencontres sportives du 19 et 26 juin 2008 ont rassemblé 500 élèves des écoles publiques et 170 enfants de l'école privée « Jeanne d'Arc ». Les disciplines retenues cette année ont été l'athlétisme et le rugby. En parallèle, les élèves de cycle 2 ont profité de la mise à disposition du matériel d'athlétisme pour leur permettre de participer à la rencontre inter-écoles du 19 juin 2008. 330 enfants se sont affrontés lors de cette journée, organisée par le service des sports. Ces mêmes élèves ont en revanche été prioritaires pour l'apprentissage de la natation, puisque 7 semaines leur ont été consacrées pour découvrir les activités aquatiques. ■

### Chiffres-clés

- VAC EN SPORT février : 36 enfants.
- VAC EN SPORT été : 72 enfants, 300 km de vélos parcourus, 20 activités découvertes.
- Scolaire CE2 CM1 CM2 : 600 enfants.
- École multisports : 60 enfants, 8 activités dispensées sur l'année scolaire.

### Les interventions dans les centres de loisirs

Ces actions, complémentaires aux actions menées par le service des sports, ont permis de présenter aux enfants des centres de loisirs de St-Georges-du-Bois et de Surgères des animations sportives et ludiques, et ce dans une démarche volontaire des enfants.

La présence d'une quinzaine d'enfants réunis une fois par mois, le mercredi, a justifié cette initiative, maillon de la dynamique sportive de la Communauté de Communes.

### « Vac en Sport »

Cette action de l'Office Municipal des Sports est menée en faveur des enfants de 10 à 14 ans, domiciliés sur la Communauté de Communes. Elle a pour objectif de leur proposer un programme d'animations sportives sur certaines périodes des vacances scolaires.



➤ **FÉVRIER** : Les éducateurs du service des sports et l'Office municipal des sports ont permis à 36 enfants de s'initier aux joies du ski, en participant au séjour dans les Pyrénées pendant les vacances d'hiver.

➤ **PAQUES** : Les vacances de pâques ont réuni 63 enfants autour du programme d'activités préparé par les éducateurs sportifs et les associations sportives locales (Athlétisme, Pétanque, Rugby...)

➤ **JUILLET** : Cet été, du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août, 72 enfants ont participé à VAC EN SPORT. Au programme : Plongée, Karting, Surf, Accrobranche, Sorties vélo, Journée en voilier...

### La journée de l'Office Municipal des Sports

Samedi 27 septembre, au complexe sportif de Surgères, plus de 200 enfants de CM1-CM2 des écoles du territoire communautaire et extracommunautaire ont été

invités à participer aux journées portes ouvertes des associations sportives de Surgères. L'occasion pour les bénévoles des clubs sportifs d'initier les jeunes à leur discipline (Karaté, Hand-ball, Tennis, Escrime, Echecs...). Une belle journée entrecoupée par une mini olympiade organisée sur le complexe sportif.

### L'école Multisports

Organisée par le service des sports de la ville de Surgères, l'école Multisports fonctionne toute la journée du mercredi pendant les périodes scolaires. 60 enfants, des classes de CP au CE1, du territoire communautaire, ont découvert les joies du sport le mercredi. Les jeux de raquettes, jeux de ballons, jeux d'opposition, cirque, vélo, gym, golf ont rythmé l'année sportive des enfants, tout en leur offrant des moments de convivialité et de partage. Cette année s'est soldée par la participation des enfants aux journées nationales du cirque à Surgères. ■

## Le Bureau Information Jeunesse

### Chiffres-clés

- 1 074 informations délivrées.
- 11 espaces dédiés au public jeune.
- 57 % du public fréquente l'espace informatique.
- 81 personnes accueillies pendant les journées de jobs d'été.

### Les services

Espace multimédia  
Jobs saisonniers  
Aide aux projets  
Petites annonces  
Documentations

### Les actions

#### Partenariat avec les établissements scolaires du territoire de la Communauté de Communes

- 4 permanences sur l'orientation au collège Jeanne d'Arc de Surgères en direction des 3<sup>èmes</sup>. Participation le 21 janvier 2008 au Carrefour des métiers des collèges privés de Surgères, Aigrefeuille et Marans.
- Intervention sur les métiers et l'orientation à la MFR de St-Germain-de-Marencennes le 26 mars 2008.
- Prévention sur la santé en direction de la classe de SEGPA de la Cité scolaire et en direction des étudiants de l'Enilia, par la mise en place de permanences en novembre et décembre 2008.
- Échange sur « la violence » par le biais du photo-langage, avec les élèves du Lycée Professionnel du Pays d'Aunis.
- Organisation d'une opération Jobs d'été au Lycée Professionnel du Pays d'Aunis.

#### Animations organisées à la Maison de l'Emploi

- Formation des délégués de classe du Lycée Professionnel du Pays d'Aunis sur la méthodologie de projet.
- 2 Journées « Diplôme en poche : les pistes à explorer... » : en partenariat avec la Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis avec le Campus des métiers de La Rochelle, ainsi que le Lycée Professionnel du Pays d'Aunis.
- Journées Jobs d'été « Cap sur la saison » du 2 au 4 avril 2008.
- Participation et soutien administratif des réunions Projet Éducatif Local « Acteurs jeunes » de la Communauté de Communes.

- Réflexion sur l'élaboration d'un répertoire santé.
- Forte implication dans un projet traitant de l'alcool des jeunes pendant leur temps libre, en partenariat avec l'animatrice culturelle et l'infirmier du Lycée Professionnel du Pays d'Aunis et avec la Présidente de l'Office Municipal des Sports.

#### La communication du BIJ

- Création de nouveaux outils de communication : en partenariat avec le Centre Régional de l'information Jeunesse Poitou-Charentes (CRIJ), le BIJ réfléchit à l'élaboration d'un site internet. La création se réalisera début 2009. Le nom de domaine sera <http://bjsurgeres.ij-poitou-charentes.org>.

#### Le BIJ labellisé « Envie d'Agir »



Le BIJ labellisé « Point Envie d'Agir » encourage les jeunes à se lancer dans des projets et informe sur tous les dispositifs d'aide et sur le montage de projets. L'informatrice a participé à 4 jurys départementaux Projets jeunes cofinancés par la Direction Départementale Jeunesse et Sports de la Charente-Maritime et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime. En 2008, le réseau Information Jeunesse de la Charente-Maritime a choisi de se mobiliser sur le thème de la solidarité internationale (humanitaire, volontariat, ONG...) par :

- La formation des informateurs jeunesse sur ce thème.
- Le partenariat avec le Festival Plein Sud de Cozes : le Festival s'est déroulé du 30 mars au 6 avril 2008. Le dernier jour, le réseau IJ a mobilisé une trentaine de jeunes du département qui avaient un projet dans ce domaine. ■



# Ressources humaines

La Communauté de Communes emploie des professionnels organisés en services pour réaliser toutes ses missions au quotidien. Elle compte 35 agents.



Ils nous ont rejoints en 2008.

## Effectifs

ANNÉE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2005	4	15	19
2006	14	18	32
2007	15	18	33
2008	12	23	35

### Contractuels

• Hommes : 7	• Femmes : 5	<b>Total : 12</b>
• Catégorie A : 5	• Catégorie B : 7	• Catégorie C : 0

### Fonctionnaires

• Hommes : 5	• Femmes : 18	<b>Total : 23</b>
• Catégorie A : 3	• Catégorie B : 9	• Catégorie C : 11

**Total général : 35**

### Agents titulaires - Filières

• Administrative : 9	• Technique : 5	• Culturelle : 7
• Animation : 1	• Sportive : 1	

## Formation

### Temps consacré à la formation

Cat.A	7 agents	34 j
Cat.B	3 agents	29 j
Cat.C	3 agents	7 j

### Concours

Attaché territorial	2 agents	4 j
Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> classe	1 agent	1 j

### Préparation concours

Attaché territorial	2 agents	4 j
Conseiller territorial APS 1 <sup>er</sup> classe	1 agent	11 j

### Organismes principaux de formation :

- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Écoles Nationales d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT)

# Environnement



## Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés

La participation appelée tous les ans par le S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge (à qui la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ont été confiés) correspond, tant pour la collecte que pour le traitement et les déchetteries, à un coût calculé par habitant, sur la base du recensement de la population INSEE 1999, éventuellement augmenté en cas de recensement complémentaire.

En 2008, le S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge a maintenu les mêmes tarifs que ceux qu'il avait adopté en 2007.

Prestations	Coût / hab. 2007	Coût / hab. 2008
Déchetteries	22,35 □	22,35 □
Traitement	18,00 □	18,00 □
Collecte pour 1 ramassage d'OM par semaine	25,09 □	25,09 □
Collecte pour 2 ramassages d'OM par semaine	30,32 □	30,32 □
Double collecte en juillet et août	+ 2,92 □	+ 2,92 □

Aux sommes obtenues s'ajoutent les prestations spécifiques demandées par délibération du Conseil Communautaire en fin d'année précédente. La Communauté de Communes a ainsi décidé de ne plus prendre en charge le coût financier de la collecte du Camping de Surgères et du Village de Vacances de Vandrè, ce qui a généré une diminution du coût total. C'est ainsi que la Communauté de Communes de Surgères a versé au S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge la somme totale de 985 399,06 □ pour l'année 2008.

Pour la quatrième année consécutive, en 2008 l'intégralité du coût du service d'élimination des déchets ménagers a été financée sans prélèvement sur le budget principal de la Communauté (à 291 □ près), par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.).

Les 3 zones de perception de la T.E.O.M. ont été définies en fonction du service rendu à la population :

- ZONE 1 : Surgères Centre.
- ZONE 2 : St-Georges-du-Bois et St-Germain-de-Marencennes.
- ZONE 3 : Breuil-la-Réorte, Marsais, Péré, Puyravault, St-Mard, St-Pierre-d'Amilly, St-Saturnin-du-Bois, Surgères écarts, Vandrè et Vouhé.

L'augmentation des bases de T.E.O.M. de ces 3 zones entre 2007 et 2008, parfois sensible, cumulée à la très légère diminution du montant à payer au S.M.I.C.T.O.M. générée par la suppression de certaines prestations spécifiques et le maintien des tarifs, a permis de continuer de diminuer les taux de T.E.O.M. des trois zones.

La solidarité intercommunale a à nouveau permis, en 2008, de ne pas pénaliser trop fortement les communes (Surgères centre, Marsais, Puyravault et Vouhé) ayant un ratio « bases de TEOM / habitants » élevé. ■

## Chiffres-clés

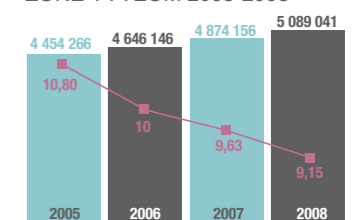
### Évolution des taux :

Zones	2005	2006	2007	2008
1	10,80%	10,00%	9,63%	9,15%
2	10,60%	9,83%	9,53%	9,05%
3	10,49%	9,62%	9,43%	8,95%

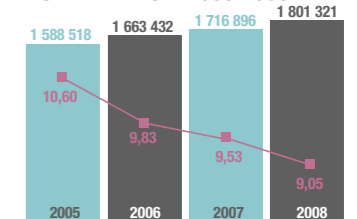
### La solidarité intercommunale :

Zones	Coût du service	TEOM perçue	Différence
1	429 205 □	465 647 □	+36 442 □
2	184 823 □	163 020 □	-21 803 □
3	371 370 □	356 440 □	-14 930 □

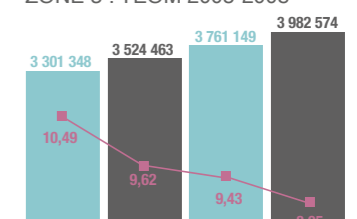
### ZONE 1 : TEOM 2005-2008



### ZONE 2 : TEOM 2005-2008



### ZONE 3 : TEOM 2005-2008



■ Bases ■ Taux

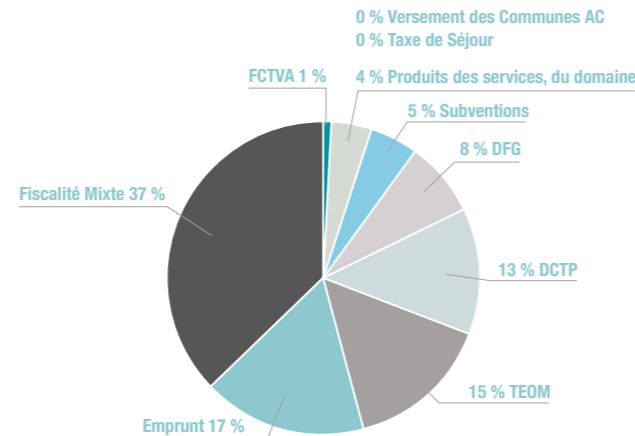
# Les finances de la Communauté de Communes de Surgères

## Les recettes réelles 2008, fonctionnement & investissement, tous budgets

Ci-dessous figure une analyse de l'ensemble des recettes réelles de la Communauté de Communes de Surgères pour l'année 2008, c'est-à-dire :

- les recettes de fonctionnement et d'investissement,
- les recettes de tous les budgets, à savoir le budget principal et les 7 budgets annexes de lotissements industriels et de bâtiments relais,
- les recettes réelles, soit hors opérations d'ordre et hors transferts entre budgets.

Recettes réelles 2008 : 6 628 882,50 €



La Fiscalité Mixte est la principale recette de la Communauté de Communes de Surgères. Elle a représenté 37 % des recettes réelles en 2008.

Le produit total de cette fiscalité mixte s'est ainsi élevé à 2 497 477 €, décomposé en allocations versées par l'État pour compenser certaines exonérations (43 287 €), en produit des Taxes Foncières et Taxe d'Habitation acquittées par les ménages (167 642 €), le reste correspondant au produit de la Taxe Professionnelle payée par les entreprises.

En deuxième position des recettes réelles 2008 (17 %), tous budgets confondus, se trouvent les emprunts réalisés pour financer certaines acquisitions et certains aménagements :

- 435 000 € pour les acquisitions de terrains et le début des aménagements des Zones d'Activités de la ZI Ouest II à Surgères et de la Zone du Fief St-Gilles à Saint-Georges-du-Bois,
- 390 000 € pour l'acquisition du terrain d'emprise de la future brigade de gendarmerie,
- 242 000 € pour l'acquisition des anciens locaux EDF,
- 29 000 € pour des travaux de voirie.

Il est à noter qu'en dehors de l'emprunt subventionné par le Conseil Général pour la voirie de 29 000 €, qui est réalisé tous les ans, la Communauté de Communes de Surgères n'avait pas contracté d'emprunt depuis 2004.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) perçue par la Communauté de Communes est la 3<sup>e</sup> recette réelle de l'année 2008 (15 %). Le montant perçu, qui s'est élevé à 985 107 €, a permis de financer la gestion des déchets assurée par le S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge (comprenant la

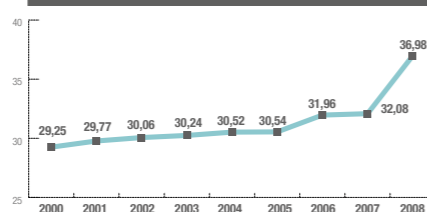
collecte, le traitement et les déchetteries).

La Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (DCTP) compense la suppression de la « part salaires » de la Taxe Professionnelle. Versée dans un premier temps sous la forme d'une allocation fiscale, depuis plusieurs années, elle est attribuée par une Dotation d'État. Son évolution entre 2007 et 2008 a été de + 1,04 %, et elle représente en 2008 13 % des recettes réelles.

La 5<sup>e</sup> recette de la Communauté de Communes de Surgères en 2008 (8 %) est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Son montant est en augmentation de 15,27 % par rapport à celui de 2007. Cette augmentation sensible est le résultat du transfert de compétence de l'École de Musique de la Ville de Surgères à la Communauté, réalisé en 2006. En effet, depuis 2005, les dépenses de transfert sont prises en compte dans leur totalité dans le calcul du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) des Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Et le CIF d'un EPCI a une place prépondérante dans le calcul de la DGF du groupement.

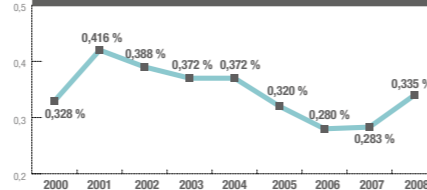
Ainsi, le montant de la DGF 2008 de la Communauté de Communes de Surgères, qui est passé à 36,98 € par habitant (contre 32,08 € en 2007) suit une évolution semblable à celle du CIF qui a été porté à 0,335138 (pour 0,283598 en 2007).

Évolution DGF en €/habitant



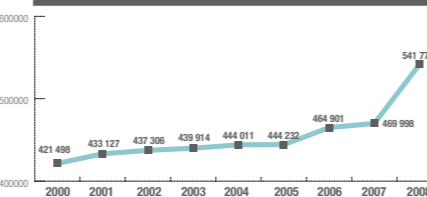
C'est en 2006 que la Communauté de Communes de Surgères a pris la compétence de l'École de Musique et que le montant de l'attribution de compensation, versée tous les ans à la Ville de Surgères, a été diminué de 284 336 € suite aux travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, dont le rapport a été approuvé par les 12 Conseils Municipaux du territoire.

Évolution du CIF 2000/2008



Ainsi, le transfert de compétences, accompagné du transfert de charges, a augmenté le Coefficient d'Intégration Fiscale de la communauté et, in fine, le montant de la D.G.F.

Évolution de la DGF en €



## Les dépenses réelles 2008, fonctionnement & investissement, tous budgets



Les subventions perçues par la Communauté de Communes de Surgères représentent, en 2008, 5 % des recettes réelles. Le chiffre total s'élève à 351 987 €. Ces subventions ont été versées par la Région et le Département pour les activités culturelles et le fonctionnement de l'École de Musique ; par le Département encore pour l'aménagement des zones d'activités Fief Saint-Gilles de Saint-Georges-du-Bois et Ouest II de Surgères. Elles proviennent également de l'État, et surtout de la CAF

pour le Projet Éducatif Local. En effet, la CAF a versé en 2008 les subventions du PEL correspondant aux années 2006, 2007 et une partie de 2008.

Les produits des services et du domaine, qui représentent 4 % des recettes réelles de la Communauté de Communes, correspondent principalement à la participation des familles à l'École de Musique, à la vente de terrains, notamment sur les zones d'activités, ou à des locations (ateliers relais et appartement situé au-dessus de l'Office de Tourisme).

Le FCTVA ne représente que 1 % des recettes réelles de la Communauté. Il n'est en effet perçu que pour certaines dépenses du Budget Principal, les dépenses effectuées sur les budgets annexes, tous à vocation économique, font quant à elles l'objet d'une récupération intégrale de la TVA.

Enfin, presque à égalité, viennent le produit de la Taxe de Séjour (8 003 €) et le versement des attributions de compensation négatives des Communes de Breuil-la-Réorte, Péré et Marsais pour un total de 7 863 €. ■

### Chiffres-clés

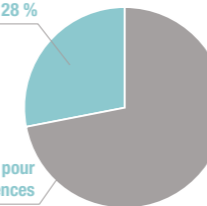
- Montant du budget : 8 829 945 €
- Autofinancement brut : 2 122 331 €
- Dépenses d'investissement : 2 485 685 €
- Produit de la Fiscalité Mixte : 2 454 190 €
- Taux de TPU : 15,06 %
- D.G.F. : + 15,27 % sur 2007 : 541 778 €

## Les dépenses réelles 2008, fonctionnement & investissement, tous budgets

Comme pour les recettes, les dépenses présentées ci-dessous sont les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, tous budgets confondus, hors dépenses d'ordre. Elles sont présentées par domaines de compétences exercées par la Communauté de Communes.

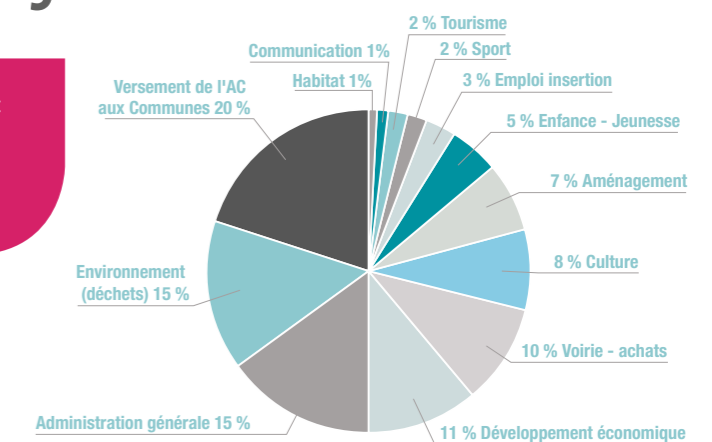
La principale dépense de la Communauté de Communes en 2008, représentant presque 20,5 % des dépenses réelles, est le versement de l'Attribution de Compensation aux Communes, pour un montant total de 1 324 328 €. Rapportée aux seules dépenses réelles du Budget Principal, la proportion passe de 20,5 % à 28 %, ce qui laisse 72 % de solde disponible pour l'exercice des compétences de la Communauté.

Attribution de compensation versée aux communes 28 %



La deuxième compétence en matière de coûts est la Collecte et le traitement des déchets ménagers qui s'élève à 985 402 € versés au S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge, auquel la Communauté de Communes a adhéré pour en assurer la gestion.

En troisième position, viennent les dépenses liées à l'administration générale, pour 977 416 €. Ce poste regroupe un panel de dépenses très large, qui comprend pour le fonctionnement, aussi bien la participation au Pays d'Aunis, les indemnités versées aux élus, le personnel administratif (4,5 équivalents temps plein) plus le personnel d'entretien, que les loyers et dépenses courantes du siège social et de l'annexe. En investissement, c'est ici que sont comptabilisés le remboursement du capital des emprunts, les dépenses d'équipement des services, le fonds de concours versé à la Ville de Surgères pour l'étude du pôle gare, mais aussi les premiers honoraires de maîtrise d'œuvre pour le futur siège social, ainsi que l'acquisition des anciens locaux EDF (243 709 €).



Le développement économique représente 11 % des dépenses de la Communauté de Communes, avec un montant total de 702 192 €.

Hormis la masse salariale consacrée aux deux salariés du service économique, les principales dépenses ont été réalisées sur les budgets annexes, assujettis à la TVA, pour l'aménagement des nouvelles zones d'activités :

- Zone d'Activités Fief Saint-Gilles à Saint-Georges-du-Bois (maîtrise d'œuvre et une partie des travaux),
- Zone d'Activités Ouest II à Surgères (premiers honoraires de maîtrise d'œuvre),
- Zone d'Activité de Saint-Mard (premiers honoraires de maîtrise d'œuvre).

L'entretien des zones existantes : Zone de l'Ouest et Zone de la Métairie, ainsi que des 4 ateliers relais destinés à la location aux entreprises implantés sur la zone de l'Ouest sont également comptabilisés dans ce domaine. ■

# Les finances de la Communauté de Communes de Surgères

## Les dépenses réelles 2008, fonctionnement & investissement, tous budgets

La voirie et le service des marchés publics représentent le cinquième poste de dépenses de la Communauté de Communes (10 %) pour un montant total de 647 311 €.

Le service n'étant composé que de deux personnes dont le travail est essentiellement administratif, l'intégralité des travaux de voirie est externalisée tant pour le fonctionnement (228 411 €) que pour l'investissement (318 862 €).

La culture, qui représente 8 % des dépenses de la Communauté de Communes, avec un montant total de 524 773 € comprend le fonctionnement de l'École de Musique (339 054 €) ainsi que la subvention versée à l'Espace Culturel Le Palace, ajoutée aux charges d'entretien du bâtiment.

L'aménagement de l'espace a représenté 7 % des dépenses réelles de la Communauté en 2008, eu égard à l'acquisition du terrain d'emprise de la future brigade de gendarmerie, qui s'est élevée à 390 970 €.

L'enfance et la jeunesse, avec un total de 336 528 € ont représenté 5 % des dépenses réelles 2008.

Les subventions versées aux associations dans le cadre du PEL (197 780 €) ont constitué la dépense de fonctionnement la plus importante, vient ensuite la masse salariale correspondant aux postes de Coordonnateur du PEL et de la Responsable du Bureau Information Jeunesse.

En investissement, les premiers honoraires de maîtrise d'œuvre et travaux de construction de la Maison de l'Enfance à Saint-Georges-du-Bois, ainsi que l'acquisition du fourgon

neuf mis à disposition du Relais Assistantes Maternelles, ont représenté 60 428 €.

L'emploi et l'insertion, pour un total de 336 528 €, ont représenté 3 % des dépenses réelles de la Communauté de Communes. Aux frais de fonctionnement de la Maison de l'Emploi (masse salariale de 3 temps plein) de 112 439 €, il convient d'ajouter les premiers honoraires de maîtrise d'œuvre du projet de construction du bâtiment destiné à héberger l'association d'insertion Aunis 2i.

Le sport et le tourisme représentent tous les deux 2 % des dépenses de la Communauté. Concernant le sport (116 850 €), outre l'acquisition d'un fourgon neuf, le poste le plus important est celui de la masse salariale des éducateurs qui interviennent dans les écoles primaires du territoire tout au long de l'année.

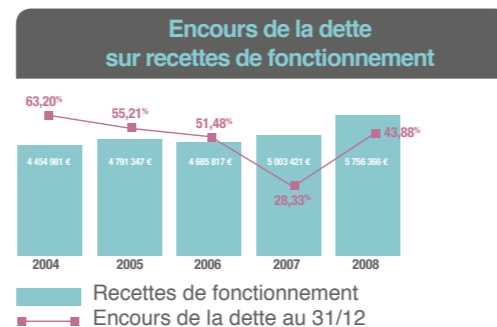
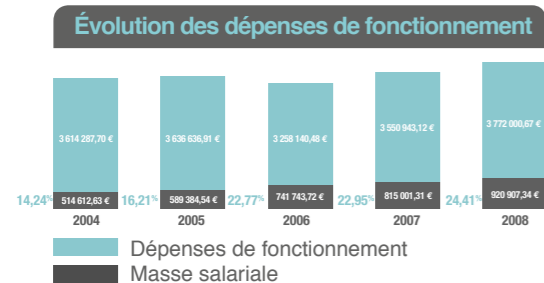
La principale dépense liée au tourisme est la subvention versée à l'Office de Tourisme, ajoutée aux frais d'entretien, de chauffage et de ménage du bâtiment (montant total : 107 475 €).

Enfin, à raison de 1 % chacun, viennent l'habitat (81 206 €), qui comprend majoritairement le fonds de concours versé à la ville de Surgères pour l'aménagement de deux terrains familiaux pour les gens du voyage (61 097 €), et la communication qui regroupe la refonte du site Internet de la Communauté, la publication de plusieurs documents (Rapport d'activité, plaquettes touristiques...) ainsi qu'un équivalent temps plein. ■

## Quelques ratios

Des dépenses de fonctionnement en augmentation, avec selon les domaines de compétence, des situations très diverses. Pour certaines, les montants sont inférieurs (voirie), pour d'autres, ils progressent (économie, cinéma, tourisme, sport...). Les départs d'agents dans le 2<sup>e</sup> semestre 2007, qui ont diminué la masse salariale de l'année, ont été remplacés dès le début 2008 avec 1,5 équivalent temps plein supplémentaire ; ce qui explique l'augmentation de la masse salariale entre ces deux années.

Le remboursement de la dette, en capital et intérêts qui restent à payer au 31 décembre de l'année 2008, augmente sensiblement par rapport à l'année 2007. Cependant, l'encours de dette est inférieur à celui de l'année 2004, alors que les recettes de fonctionnement sont supérieures de plus d'un million deux-cent-mille euros.



## Equilibre financier 2008 Budget principal et annexes

FONCTIONNEMENT	
<b>DÉPENSES</b> 5 450 981,52 €	<b>RECETTES</b> 7 401 000,38 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déficits antérieurs reportés 47 388,18 €</li> <li>Attribution de compensation versée aux Communes 1 324 327,55 €</li> <li>Subventions, participations et charges de gestion 1 749 014,66 €                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel 920 907,34 €</li> <li>Dépenses des services et Charges Exceptionnelles 1 188 427,92 €</li> <li>Intérêts de la dette 48 602,56 €</li> </ul> </li> <li>Partie de l'Autofinancement brut Dotations aux amortissements 172 313,31 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excédents antérieurs reportés 763 004,89 €</li> <li>Fiscalité Mixte (TP + 3 Taxes) 2 454 190,00 €</li> <li>AC versée par les Communes 7 683,00 €                             <ul style="list-style-type: none"> <li>T.E.O.M. 985 107,00 €</li> </ul> </li> <li>DCTP + exonérations TP, TH, TF 907 696,00 €                             <ul style="list-style-type: none"> <li>D.G.F. 541 778,00 €</li> <li>Taxe de Séjour 8 003,16 €</li> </ul> </li> <li>Subventions reçues et RAR 699 220,05 €</li> <li>Produits de gestion et RAR 1 034 318,28 €</li> </ul>
	<b>EXCÉDENT</b> 1 950 018,86 €
INVESTISSEMENT	
<b>DÉPENSES</b> 3 378 963,30 €	<b>RECETTES</b> 2 993 627,53 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déficits antérieurs reportés 703 034,06 €</li> <li>Travaux, Acquisitions et Études 1 282 625,71 €                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Stocks 353 602,95 €</li> </ul> </li> <li>Remboursement du Capital de la Dette 117 811,22 €</li> <li>Reprises de subventions 28 611,49 €</li> <li>Travaux, Études et Acquisitions en Restes à réaliser 893 277,87 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excédents Antérieurs Reportés 62 137,10 €</li> <li>Résultat de Fonctionnement 2007 Capitalisé et Amortissements 610 624,89 €</li> <li>Emprunts, Cautions et F.C.T.V.A. 1 132 648,47 €</li> <li>Subventions et ventes 121 373,27 €                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Stocks 58 780,80 €</li> </ul> </li> <li>Subventions qui restent à recouvrer 1 008 063,00 €</li> </ul>
	<b>DÉFICIT</b> 385 335,77 €
<b>EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE</b> 1 564 683,09 €	



16, rue Robert Plantiveau  
17700 SURGÈRES

Tél 05 46 07 22 33  
Fax 05 46 07 72 60

accueil@cc-surgeres.fr  
[www.cc-surgeres.fr](http://www.cc-surgeres.fr)